

ENTENTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET GROUPEMENTS PATRIOTIQUES DE MONS ET ENTITES

Rapport de la réunion du 01 mars 2016

Une minute de silence a été respectée à l'attention de notre ami Albert TRIGALET.

1. Appel des présences :

Présents : Robert ANTOINE, Jean-Claude BONAERT, René CHANOINE, André CLAUSTRIAUX, Christine DE COCK, Jacques DE PUYT, Léonce DESCAMPS, Jean-Claude FLAMAND, Jacques GILMANT, Jean GODIN, Jean-Jacques HAESEVELDE, Michel HEDONT, Michel LAFORGE, Gilbert MAENE, Guy MENU, Eugène MOTTOUL, Damien PIRMEZ, Madeleine PLOMB, Ovide POSTEL, Arthur ROUSSEAU, André VAN der BEKEN, Emile-Henri WATTIER.

Excusés : Maurice BERDAL, Françoise DENIS, Alfredo FALASCA, Claude FRETIN, Ghislaine GOUSSET, Jean-Pierre HANNECART, Jean-Paul HUBENS, Richard LEGRAND, Yves LEJEUNE, Marcel MANGELEER, Henri MELIS.

2. Lecture du rapport du Procès Verbal de la réunion du 02 février 2016 :

Le rapport est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Intervention de Damien PIRMEZ représentant la Ville de MONS :

– Réponse est faite à Guy Menu concernant l'inhumation d'Albert car celle-ci ne s'est pas effectuée à la pelouse d'honneur.

...Suivant le carnet militaire, toute personne qui a le droit d'être inhumée sur la pelouse d'honneur, ne doit pas faire l'objet d'une demande préalable auprès de la Ville de MONS. Au moment du décès, il appartiendra à la famille, si elle le souhaite, d'en informer la Ville et ce via les pompes funèbres. Dans le cas d'une inhumation ailleurs que sur la pelouse d'honneur, la Ville apposera, dès que possible, un « POPPY'S » sur la tombe du défunt. Guy demande à l'assemblée de prévenir Damien si certains ont connaissance de défunts concernés par cette possibilité.

– Mise à jour annuelle du listing protocolaire de la Ville et questions diverses posées aux porte-drapeaux, notamment au sujet de l'emblème représenté par chacun. (Une copie du listing sera transmise à l'Entente)

– Mise à jour du calendrier des cérémonies du 08 mai avec le choix de date par les différentes entités.

– 11 novembre 2018 : La Ville a déjà effectué 2 réunions à ce jour et compte mettre en œuvre le même programme de cérémonies qu'en 2014.

4. Débats sur les divers points à l'ordre du jour :

3. La traditionnelle cérémonie du 17 février, non suivie d'une réception à l'Hôtel de Ville, a été maintenue. Il est bon de savoir qu'à l'avenir, toute autre cérémonie en rapport avec la Ville se déroulera toujours durant les heures de service.

4. Funérailles d'Albert :

- Remerciements de Jean-Claude pour la présence remarquable de tous ses amis. Il énonce quelques détails de la cérémonie et tient à préciser avoir fait sa demande préalable auprès de la famille afin de savoir si elle accepterait la présence de drapeaux le jour de l'enterrement.

- Léonce remercie Christine pour la présence de 2 militaires venant de BASTOGNE

- Damien avait compté 21 drapeaux !

5. Cérémonie en l'hommage à Marguerite BERVOETS : description du programme.

6. Banquet POLICE du 5 mars : l'information est donnée à titre indicatif.

7. Banquet CYCLISTE du 05 mars : il y avait 31 inscriptions en date du 1er mars.

8. Assemblée Générale de la Régionale 10/23 : elle aura lieu au « Grand Ducal » le 19 mars à 11h00. Présences vivement souhaitées. Ovide présentera sa démission en tant que Président.

9. Assemblée Générale de la Nationale 10/23 : elle aura lieu le 26 mars à 11h00'.

10. Souper des Anges 2016 : l'assemblée exprime quelques commentaires : très bon/copieux/à refaire dans cette salle/105 inscriptions. On déplore une dizaine d'absences injustifiées. Le Comité de l'Entente remercie les dons. Il est précisé que l'équipe de Corentin ROUSMAN était au top. 15 musiciens du « CELTIC PASSION PIPE BAND » ont rehaussé la soirée.

5. Tour de table :

Emile-Henri WATTIER rappelle que l'A.G. de LEOPOLD III aura lieu le 19 mars.

René CHANOINE annonce que la commémoration de la libération de Jemappes aura lieu le 3 septembre à 16h00.

Jean-Jacques HASEVELDE nous parle des invitations adressées à tous pour Marguerite BERVOETS.

Robert ANTOINE relate le banquet l'AOC. Beau succès avec 70 participants.

Jacques DEPUYT rappelle la cérémonie de St-Symphorien qui aura lieu le 5 mai à 11h00'.

GUY MENU nous parle du journal des Coréens Le « PITON » et présente la journée du 3 avril qui aura lieu traditionnellement chez nos amis français.

Jean-Claude rappelle que le banquet annuel FNC section de MONS se déroulera le 09 avril.

Il nous parle aussi du site internet : FNC MONS qui est très bien fait ! (fnc-mons.be) et également du site de notre Entente qui reprendra des informations aux sujets des exposés, prestations diverses : dont les « Anges de MONS », le règlement, les activités.

Clôture de séance : à 11h00' par le Président-délégué.

C. DE COCK
Secrétaire-Adjointe

J-C. BONAERT
Président-Délégué